



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Les placements impossibles

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Le cours, les cycles, les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sages-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



« Vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel », (Gérard Decherf) formule devenue célèbre et ô combien actuelle. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un nombre croissant d'adolescents, de plus en plus jeunes, pour lesquels une injonction judiciaire de placement est prononcée sans que la décision soit exécutée. Les situations familiales et l'état de ces enfants sont, à juste titre, jugés inquiétants (déscolarisation, mises en danger, actes pré-délinquants...) mais les jeunes refusent de quitter le domicile parental, fuient de leur lieu de placement pour retourner chez leurs parents, et se mettent plus en danger que lorsqu'ils étaient au domicile. Les équipes de placement sont mises à mal. Persuadées de la nécessité d'une intervention, celle qu'elles proposent s'avère pire que le mal qu'elles sont censées traiter.

Conçu et animé par Sandrine Clergeau, psychologue clinicienne, avec la participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Construction des mécanismes de séparation et d'attachement enfants-parents dans ces contextes pathogènes. — Rupture ou séparation? Agie ou symbolique? — Passage à l'acte et rapport à la loi. — Conséquences juridiques, éducatives et psychiques d'un placement non exécuté. — Responsabilités des équipes éducatives : enjeux et impasses.

Objectifs

Mettre en évidence les fonctionnements paradoxaux de ces familles et les impasses dans lesquelles elles plongent les professionnels. — Imaginer de nouveaux dispositifs de prise en charge : accueils séquentiels, pluriaccueils, placements à domicile... à la lumière de ce qui est permis par la loi de 2007. — Repérer les rôles et les fonctions de chacun. — Comprendre en quoi l'approche institutionnelle peut être un recours thérapeutique, à condition qu'elle soit pensée comme un dispositif contenant : contenance des familles et des individus. — Partager des expériences de terrain déjà mises à l'épreuve.

Public

Travailleurs sociaux, assistants familiaux, TISF, psychologues, médecins, encadrants, puéricultrices... intervenant dans le champ de la protection de l'enfance : placement, AED, AEMO...

Méthodes de travail

Deux modules de 2 jours. — Apports théoriques et cliniques. — Interventions spécialisées d'un juriste, d'un pédopsychiatre et d'un psychologue. — Échanges interactifs à partir de situations cliniques apportées par les participants ou intervenants.

Stage

SM17-15

Tarif

976 €

Dates

11-12 mai, 6-7 juin 2017

Premier module

JEUDI 11 MAI 2017

Accueil des stagiaires. — Attachement pathogène, séparation impossible. — Comment le lien d'attachement parent-enfant favorise ou empêche les mécanismes de séparation-individuation de se déplier ordinairement. 9 h à 13 h

Sandrine Clergeau, psychologue clinicienne à l'Aide sociale à l'enfance, Paris ; intervenante en sciences sociales et protection de l'enfance à l'université Paris-Est Créteil ; psychothérapeute.

Cadre de loi et prise de risques. — Ce que dit la loi en termes de placements innovants : possibilités, limites institutionnelles et juridiques 14 h à 17 h

Marie Grenier, juriste ; enseignante chercheur ; formatrice rattachée aux universités de Lyon.

VENDREDI 12 MAI 2017

Retour sur les apports de la veille.

Mise en jeu du corps, passage par l'acte.

Réflexion autour du concept de « traumatismes relationnels précoces ».

Comment penser les agirs des enfants et tenter de les symboliser pour éviter leur répétition ? 9 h à 13 h

Sandrine Clergeau

Extraits de films.

Études de cas apportés par les stagiaires 14 h à 17 h

Sandrine Clergeau

Second module

MARDI 6 JUIN 2017

Pensées innovantes, structures innovantes. — Expériences de dispositifs innovants pour accueillir ces jeunes difficiles. — Mise à mal du cadre institutionnel et tentative de contournement de leurs problématiques. Mieux comprendre pour mieux traiter 9 h à 13 h

Gérard Bourcier, pédopsychiatre, CASA, Jean Cotxet.

Séparation agie, séparation subie ?

Penser la séparation pour ne pas la subir, du côté du jeune, de ses parents, des professionnels.

Est-elle nécessaire ?

Comment la permettre dans ces familles agglutinées ?

Lien entre séparation et traumatisme 14 h à 17 h

Sandrine Clergeau

MERCREDI 7 JUIN 2017

Prendre soin du refus de soin. Travailler avec des familles et des sujets aux fonctionnements paradoxaux.

Quel travail est possible quand nos interlocuteurs ne demandent rien, refusent, rejettent toute aide ?

Que faire face à des non-liens, à des liens négatifs ?

Comment en faire des matériels de travail ?

Approche psychanalytique du concept de paradoxe.

Échanges à partir d'un jeu de rôles..... 9 h à 13 h

Julien Lelièvre, psychologue et psychothérapeute à la Maison des adolescents de Clichy-sous-Bois.

L'approche institutionnelle et partenariale comme recours au travail avec ces familles.

Contenance des institutions, contenance des équipes, contenance des jeunes. — Effets du cadre et approche du méta-cadre. — Étude de cas apportés par les stagiaires. Bilan du

stage14 h à 17 h

Sandrine Clergeau